

CHAPITRE 2/3 : MODÈLE ÉCONOMIQUE

Animé par : Claudine Foucherot (directrice de programme Agriculture et Forêt I4CE) et Caroline Defaut (directrice générale Planet A®)







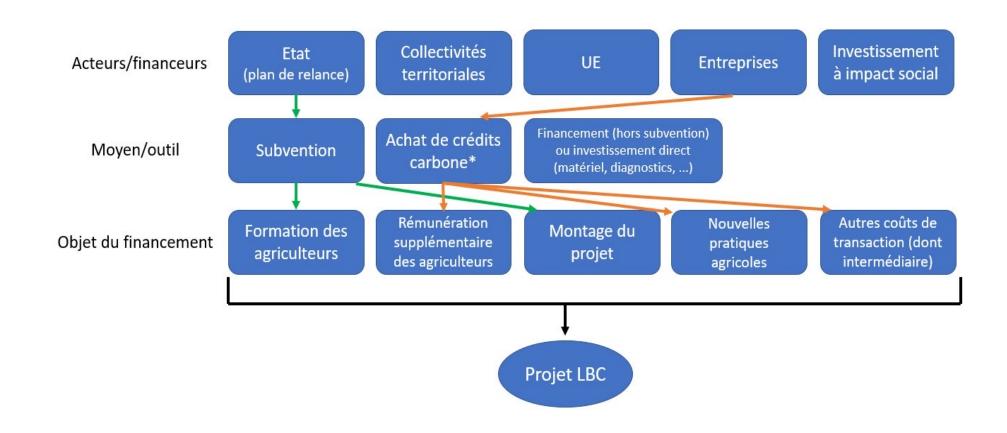
L'enjeu du financement des projets bas-carbone

Claudine Foucherot

Deux points de départ

- 1. Les projets bas-carbone sont couteux : la compensation carbone volontaire ne pourra pas seule financer les projets (prix du crédit carbone autours de 30 à 50 euros).
- 2. Certification carbone ≠ compensation carbone : un cadre de certification carbone est avant tout un outil pour apporter des garanties sur l'impact carbone d'un projet. Il peut servir à flécher tout type de financement.

Il y a déjà des co-financements pour les projets bas carbone



Les trois pistes de financement identifiées au-delà des marchés carbone volontaires

- La compensation réglementaire : certains secteurs d'activité ont obligation de compenser leurs émissions résiduelles (augmentation de la demande en crédits carbone)
- Les financements publics avec en tête la PAC
- Les financements des agro-industries qui doivent contribuer à réduire les émissions de leur chaîne de valeur

La certification carbone, trop coûteuse pour la PAC ?

Non, les coûts de transaction des paiements sur résultat ne sont pas nécessairement plus élevés!



- Dans le domaine de l'environnement,
 l'obligation de résultat n'existe jamais vraiment
- Tendre vers de l'obligation de résultat n'est pas nécessairement plus coûteux en termes de coûts de transaction
- Ces outils permettent d'évaluer l'impact environnemental des financements
- Ils sont efficaces même si ce ne sont pas les seuls
- La PAC pourrait utilement s'appuyer sur des outils de types obligation de résultat pour améliorer son efficacité environnementale

Pour télécharger l'étude : https://www.i4ce.org/download/lobligation-de-resultats-environnementaux-verdira-t-elle-la-pac/

Le manque de clarté sur comment communiquer sur les actions d'atténuation sur la chaîne de valeur d'une entreprise freine le financement de projet

Objectif: apporter des réponses opérationnelles au cas particulier des industries agroalimentaires: financements sur la chaîne de valeur (scope 3); projets multi filières



1. Coopération

- Un seul acteur ne pourra pas tout financer
- Chercher à être le seul bénéficiaire comptable du projet financé est souvent trompeur et peut nuire au développement de projet.

2. Pragmatisme

- Il ne faut pas prendre comme ligne de conduite des règles qui sont de toutes façons invérifiables en pratique, comme c'est le cas pour la question du double-compte entre Scope 3 d'un bilan carbone et crédits volontaires.
- Le mieux est l'ennemi du bien : la recherche d'une rigueur et d'une exigence élevée ne doit pas se faire au détriment du financement de projet.

3. Transparence

- Ce dernier point, le plus important, est la contrepartie des deux premiers.
- Être transparent sur les actions engagées est la meilleure garantie pour être crédible sur son impact climatique.
- Communiquer en tCO2eq mais aussi en euros

Pour télécharger l'étude : https://www.i4ce.org/publication/action-climatique-label-bas-carbone-climat/

Pour résumer : plusieurs sources de financement possibles pour les projets bas carbone

- Achat volontaire de crédits carbone par des entreprises, collectivités ou particulier
 - Contribution à l'effort climatique
 - Compensation Carbone volontaire des émissions de GES
 Ex: La Poste

 Obligation réglementaire de compensation carbone

Ex : vols domestiques; centrales à charbon

• Financements issus des filières pour décarboner les chaînes de valeur

Ex : financement des diagnostics,

primes filières

- Financements publics :
 - Etat (Ex : Plan de relance),
 - Europe (Ex : PAC)

Autres?

La prochaine étape : coordonner ces différentes sources de financement

Projets de

réductions d'émissions

certifiés



WWW.iAce.org | Contact@iace.org | Contact@iace.org | Contact@iace.org | Parity Horels | 25010 Parity | 25010 Pa







Merci!



Simulations de financement de la transition et Benchmark des mandataires



Les hypothèses retenues au regard des résultats des diagnostics et des données de marché :



Ferme d'une taille de 200 ha



Diagnostic ayant projeté un rendement moyen de 0.7 TCO₂/ha/an



Coût de la transition exprimé en coût à l'hectare



Revenu garanti issu du crédit carbone pour l'agriculteur 35€/TCO₂



MAEC versée intégralement à 18.000€ (amélioration de 15%)

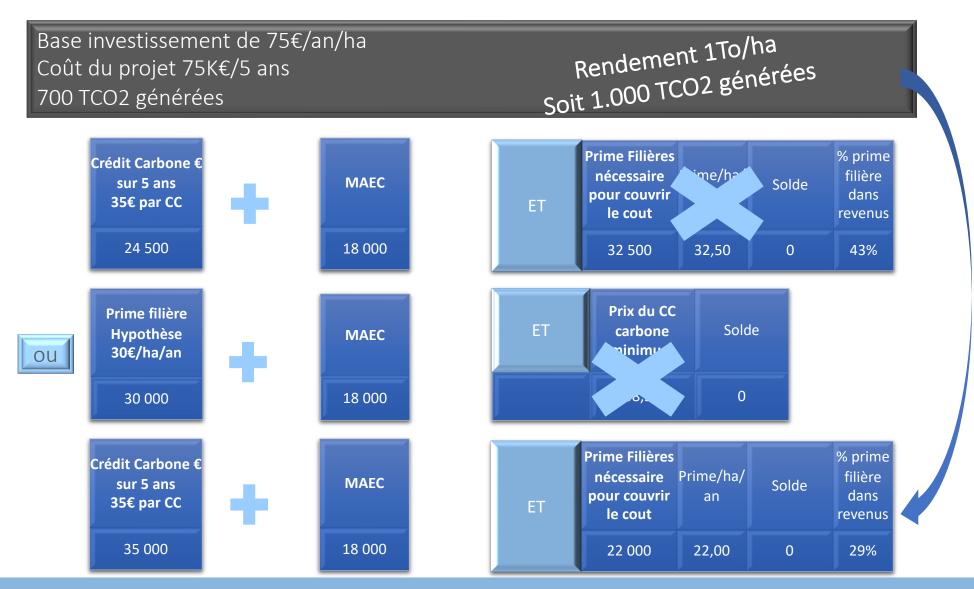


Calcul d'une prime de filière hypothèse de 30€/ha/an

Base investissement de 40€/an/ha Coût du projet 40k€/5 ans 700 TCO2 générées prime Crédit Carbone € **Prime Filières** Prime/ha MAEC sur 5 ans nécessaire pour 35€ par CC OU couvrir le cout revenus 24 500 18 000 15 500 Prime Filières Prix du CC % prime <u>né</u>cessaire OU carbone MAEC ilière dans pour couvrii ou le cout 22,00 22 000 18 000 % prime Prix du CC Prime filière filière dans carbone Hypothèse ou minimum 30€/ha/an 14,29 30 000

Base investissement de 50€/an/ha Coût du projet 50k€/5 ans







LES PREREQUIS ET CRITERES DE DECISION

Au regard de ces résultats, le choix des sources de financement et de leur « ordre d'activation » se fera en fonction :



De la valeur du crédit carbone et de l'existence d'un prix plancher



Du potentiel de rendement en TCO₂ issu des diagnostics



Du rythme et pérennité des paiements/sources de financement



De la mise en œuvre par la région d'un dispositif type MAEC ou autre



Du risque de non atteinte des résultats (crédits & MAEC)



De la durée et du niveau d'engagement des primes de filières

FOCUS MANDATAIRES CREDITS CARBONE

	Rémunératio n actuelle AGRICULTEUR	Prix plancher AGRI	Indexation	Paiement annuel avec buffer	Rémunératio n Porteur de projet (PPC)	Rémunératio n Mandataire- Intermédiaire (M-I)	Prix actuel de vente du CC	Services supplémentaire s
carbon@co°	35 €/CC (70% CC) Revalorisable si diagnostic subventionné	Oui à 35 €/CC car prix de vente min. à 50 €/CC	Oui	Oui (buffer 25%)	Equival. 7.5 €/CC (15% CC) Revalorisable selon coûts du PPC	Equival. 7.5 €/CC (15% du CC)	50 €/CC	+ Outil de diagnostic en propre
carbone farmers	35 €/CC (75% CC) Intègre coûts pratiques	35€ /CC car prix de vente mini à 45€/CC	Oui sauf si vente des CC en début de projet	Oui (buffer 40%)	Equival. 5 €/CC (1.5% CC +1000 € + frais MRV)	Equival. 8 €/CC (16% du CC)	47 €/CC	+ Plateforme digitale de valorisation des productions bas-C
SysFarm	35 €/CC (90 % hors la rémunération du porteur de projet)	Oui à 30 €/CC en valeur absolue	Oui sauf si vente des CC en début de projet	Oui (buffer selon le financeur ; exemple à 5%)	Selon le porteur de projet et les agriculteurs	Equival. 4 €/CC (10% du CC)	39 €/CC	+ Outil de diagnostic en propre + Liberté de choisir les financeurs
TERRA\ TERRE	36* €/CC (65% CC) * dont +1 € selon indice de	Oui à 35 €/CC en valeur absolue	Oui	Non Paiement en année 2 (40% de la simulation) et année 5	6* €/CC (11% CC) * dont +1 € selon indice de	3 + 10 €/CC (27% du CC)	55 € /CC	+ FCAA mandataire + Plateforme digitale de valorisation des

(solde)

valorisation



valorisation



projets bas-C

CHAPITRE 2/3: MODÈLE ÉCONOMIQUE









Manon VIBERT
Cheffe de Projet Carbone
TERRATERRE

Béatrice MOREAU

Agricultrice et Vice-présidente de la

Commission Agriculture, Viticulture et forêt

Région Grand Est

Philippe DUBOIS DE LA SABLONIÈRE
Agriculture underwriter
AXA CLIMATE





